

Marseille, le 18 octobre 2023

## **Exigeons une qualité d'accueil des enfants de moins de 3 ans à la hauteur de ce que l'on attend de la société de demain**

Au vu des années passées et de la dégradation constante du secteur Petite Enfance et de la politique gouvernementale « toujours plus d'accueil avec moins de qualité », nous sommes aujourd'hui confrontés à de multiples défaillances dans l'accueil du jeune enfant tant sur les plans pédagogiques que de la sécurité.

Malgré le fait que les éducatrices de jeunes enfants soient passés en catégorie A en février 2019 et les auxiliaires de puériculture en catégorie B en décembre 2021, la reconnaissance de ces métiers n'est toujours pas à la hauteur.

Depuis 2020 avec la publication du rapport de la commission « 1000 premiers jours de l'enfant » et ses conclusions, de nombreux professionnel·le·s (pédiatres, psychanalystes, sociologues, EJE, puéricultrices, etc...) alertent régulièrement sur l'importance de la qualité d'accueil à apporter à ces très jeunes enfants.

En 2021, la réforme des modes d'accueil a aggravé la situation avec la possibilité pour des personnes non formées spécifiquement à la petite enfance d'être embauchées dans des structures d'accueil, mettant en difficulté les personnels et les enfants.

Au début de l'année 2023, l'IGAS (Inspection Générale Affaires Sociales) a rédigé un rapport alarmant et a fait 39 préconisations, sans effet pour le moment.

Le collectif « Pas de bébés à la consigne ! » auquel participe la FSU Territoriale a organisé plusieurs journées de mobilisation qui rencontrent un franc succès auprès des professionnel·le·s de la petite enfance. La FSU Territoriale appelle à participer massivement à la journée d'action du 19 octobre prochain.

La FSU Territoriale revendique :

- l'arrêt immédiat des privatisations des structures d'accueil de jeunes enfants,
- la revalorisation significative des grilles de rémunération des cadres d'emplois de la petite enfance,
- l'élargissement du complément de traitement indiciaire aux professionnel·le·s de la petite enfance,
- des recrutements pour atteindre un taux d'encadrement d'1 professionnel·le pour 5 enfants,
- la prise en compte de la pénibilité de ces métiers,
- des formations développées et renforcées,

La FSU Territoriale reste mobilisée auprès des professionnel·le·s et soutient toutes les actions visant à améliorer leurs conditions de travail, d'emploi et d'accueil des jeunes enfants.

